



Remise de démission ce jour et délai de préavis, urgent!!

Par **fabifab**, le **16/05/2011** à **14:04**

Bonjour et merci de me répondre rapidement, si vous le pouvez!rnrnJe donne aujourd'hui ma démission après 5 années passées dans la société.rnrnMes patrons sont d'accord pour me laisser partir avant le délai d'un mois, si bien entendu ils ont trouvé une personne pour me remplacer. Jusque là, tout va bien. Mais qu'entend t'on par "1 MOIS"? est ce de date a date, ou en nombre de semaines (ce qui m'arrangerait plus!!).rnrnMerci par avancernrnFabifab

Par **conseiller du salarié**, le **16/05/2011** à **23:25**

Bonjour,rnrnHélas, votre préavis compte de date à date.rnrnVous stipulez un préavis de un mois, la durée du préavis est fixée par votre convention collective ou par les usages de l'entreprise.

Par **fabifab**, le **17/05/2011** à **09:53**

Merci pour votre réponse..c'est bien ce que je craignais, il va me falloir négocier donc!!rnrnTrès bonne journée a vous